



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

Châteaubriant, le

10 OCT. 2016

Monsieur Damien VIGNEAU  
Directeur SELA-Loire-Atlantique Développement  
2, boulevard de l'Estuaire  
CS66207  
44262 NANTES Cedex 2

Direction des Services techniques  
Urbanisme et Affaires foncières  
DC/PS – 2016-222

Monsieur le Directeur,

La Ville de Châteaubriant a validé le 8 avril 2015 son schéma directeur d'assainissement. Celui-ci préconisait la mise en œuvre des actions suivantes pour adapter la STEP aux besoins induits par la prospective de croissance retenue pour les 10 prochaines années.

#### A. Investigations complémentaires et réhabilitations

Deux types d'investigations complémentaires étaient préconisés :

- ✓ identifications précises des intrusions d'eaux claires parasites par inspection télévisée sur 19 km
  - ✓ des contrôles de raccordements de 2 240 branchements
- ➔ Le 16 décembre 2015, par délibération 2015-89, le conseil municipal a autorisé Monsieur le maire a sollicité une subvention pour accompagner la mise en place d'un débit mètre à la station de la Goupillère, estimation des travaux : 10 000 euros H.T..
- ➔ Le 12 juillet 2016 par délibération 2016-52, le conseil municipal a autorisé Monsieur le maire a sollicité une subvention pour accompagner la mise en place d'une campagne d'ITV, inspection caméra de 19 km de réseau et le contrôle de 2240 raccordements, estimation des travaux : 62 000 euros H.T. et 154 000 euros H.T.
- 6 entreprises ont soumissionné,
  - Le rapport d'analyse des offres rédigé le 20 septembre 2016 est en cours de validation.

#### B. Optimisation du traitement de la filière abattoir

Il était préconisé de mettre en place un ouvrage de régulation de 200 m<sup>3</sup> pour lisser le débit des effluents rejetés par l'abattoir **sur la semaine entière, jour et nuit. Il pouvait être mis en place, soit sur le site de l'abattoir, soit en amont de la filière de traitement sur le site de La Goupillère.**

- ➔ Le foirail a été équipé fin 2014 d'un prétraitement pour réduire la charge rejetée.

### C. Augmentation de la capacité de la STEU de La Goupillère – filière urbaine

- ➔ L'exploitant a renforcé en décembre 2015 les turbines d'aération : 3 nouvelles turbines de 50 kW ont été installées. La capacité d'aération est augmentée de 30 %.

### D. Mise en place d'une métrologie permanente

La mise en place d'un diagnostic permanent nécessitait l'équipement du réseau par un système métrologique disposant de plusieurs types de données :

- ✓ Installation d'un pluviomètre
  - ✓ Installation d'une sonde de niveau dans le puits des services techniques
  - ✓ Télésurveillance complète des postes de relèvement
  - ✓ Suivi de déversement des déversoirs d'orage
- ➔ Le 16 juillet 2016 par délibération 2016-53, le conseil municipal a autorisé Monsieur le maire a sollicité une subvention pour accompagner la mise en place d'une instrumentation de trois surverses, estimation des travaux : 24 864 euros H.T.

L'appel d'offres a été lancé le 5.08.2016 :

- Les offres ont été reçues le 15.09.2016,
- Le rapport d'analyse des offres est en cours de validation.

**Depuis 2015**, la commune met en œuvre son plan de travaux. Les améliorations ont déjà permis d'accroître la capacité de traitement de la station de la Goupillère de 1 500 équivalents habitants.

Les constats établis par la campagne ITV qui sera mise en œuvre en fin d'année, définiront un pluriannuel de travaux sur les réseaux et les branchements défectueux. La réduction des eaux parasites, combinée à la correction des branchements et à l'amélioration de la filière industrielle permettront de dégager la marge suffisante pour accueillir, au terme de la concession, les effluents des logements des Coteaux de la Borderie.

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué,



Damien CARETTE